



Les parcours professionnels dans l'industrie et le commerce

L'économie de la Lorraine, au fort passé industriel, se tourne vers la tertiarisation. Les possibilités de carrières alternées entre industrie et commerce sont fréquentes. Entre 1999 et 2008, les départs de l'industrie, plus importants que les arrivées (28 % contre 22 %), confirment la désindustrialisation du tissu productif. La hausse des effectifs du commerce, ainsi que les transferts vers l'administration, se réalisent dans plus d'un cas sur deux (57 %) par le passage de la catégorie d'ouvrier à celle d'employé. Les mobilités sociales sont ainsi plutôt transversales, voire ascendantes. Nombre d'employés du commerce poursuivent leur parcours vers une administration bien implantée et probablement attractive. Les parcours inverses génèrent plus souvent un déclassement. Les demandeurs d'emploi trouvent plus souvent du travail dans le commerce.

Joël Bousquié, Insee, Angélique Pépin, Lorraine Parcours Métiers

La Lorraine est une région de tradition industrielle comme ses voisines, la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté et l'Alsace. Dans un contexte de concurrence mondiale, la désindustrialisation de l'économie s'est traduite par une diminution de l'emploi salarié dans le secteur de l'industrie. L'externalisation de certaines activités tertiaires de l'industrie vers les services accentue ce phénomène. Parallèlement, le recours à l'intérim s'est développé dans l'industrie.

L'industrie en mutation

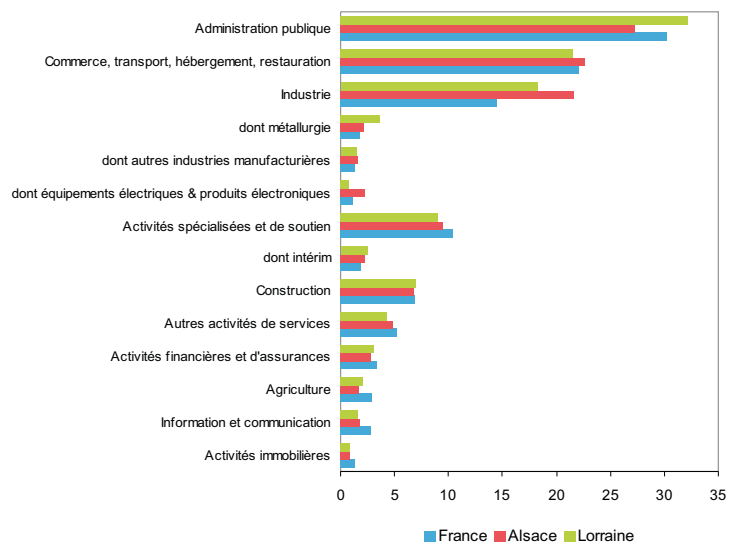
Entre 1999 et 2008, l'industrie lorraine a perdu 31 000 emplois, soit une baisse d'environ 15 %. Sur la même période, le commerce enregistrait une hausse de 11 % de ses effectifs. Dans ces deux secteurs, principaux pourvoyeurs d'emploi si on excepte l'administration, la mobilité intersectorielle est plus faible que dans les autres secteurs. Toutefois,

les bénéficiaires d'un changement de secteur varient selon que l'on vient du commerce ou de l'industrie.

Malgré une baisse régulière de ses effectifs, l'industrie reste surreprésentée en Lorraine (18,2 % des actifs, contre 14,5 %

La Lorraine : une région toujours industrielle

Répartition des actifs en emploi par secteur d'activité en Lorraine, en Alsace et en France (%)



Lecture : En 2008, en Lorraine, 32 % des actifs occupés travaillaient dans le secteur de l'administration publique
Source : Insee, recensement de la population 2008

en France). La répartition des actifs s'est concentrée sur un nombre réduit d'activités. En effet, les industries extractives traditionnelles ont disparu. La métallurgie, l'industrie textile ou automobile ont été confrontées à de nombreuses restructurations, face à une forte concurrence internationale.

Dans ce contexte, le nombre d'ouvriers de l'industrie a fortement diminué. Ils restent toutefois deux fois plus représentés que dans l'ensemble des secteurs. Au contraire, les cadres voient leurs effectifs augmenter dans l'industrie pour se rapprocher de la place qu'ils occupent dans l'ensemble des secteurs et au niveau national.

Malgré ses restructurations, le secteur de la métallurgie demeure surreprésenté en Lorraine. À l'inverse, la fabrication d'équipements électriques et de produits informatiques et électroniques est particulièrement sous-représentée. Ce secteur demande une forte technicité (matériel médical, système embarqué dans l'aéronautique et l'automobile...) et nécessite par conséquent des emplois qualifiés. Pour autant, ces emplois qualifiés sont en Lorraine plutôt des emplois d'ouvriers que des emplois d'études et de recherche. Dans ce contexte du passage d'une économie industrielle passée vers une économie nouvelle, source de valeur et d'emploi, la région a inscrit cet enjeu (transformation des métiers, besoins en compétences et qualifications induits) dans le Pacte Lorraine 2014-2016. Au cours de la période de 1990 à 1999, les actifs lorrains travaillant dans l'industrie étaient plus jeunes que l'ensemble des actifs lorrains et que les actifs de l'industrie au niveau national. Cet écart s'est réduit de 1999 à 2008. Ainsi, l'âge moyen dans l'industrie est de 39 ans en Lorraine, et de 40 ans en France.

Plus d'un quart des effectifs ont quitté l'industrie entre 1999 et 2008

En Lorraine, 27 % des actifs occupés ont changé de secteur d'activité entre 1999 et 2008. Dans l'industrie, ces mouvements se traduisent par les départs de 28 % de ses actifs vers d'autres secteurs, alors que seulement 22 % venaient d'autres secteurs. En Lorraine, 31 % des actifs qui ont quitté le secteur industriel entre 1999 et 2008 se sont orientés vers le commerce, 19 % vers l'administration et 18 % vers les activités spécialisées et de soutien, comprenant

Quitter ou rejoindre le secteur de l'industrie s'accompagne plus souvent d'une mobilité transversale

Répartition des mobilités transversales entre 1999 et 2008 (%)

	Part de mobilité transversale	dont "mise à son compte"	dont "passage d'employé à ouvrier"	dont "passage d'ouvrier à employé"	dont "chef d'entreprise devenant salarié"	dont "devient agriculteur"
Travailleurs restant dans l'industrie	4	44	6	36	14	0
Travailleurs quittant l'industrie	22	28	3	57	7	5
Travailleurs rejoignant l'industrie	25	31	50	5	14	0

Lecture : 4 % des actifs lorrains n'ayant pas quitté le secteur industriel entre 1999 et 2008 ont effectué une mobilité transversale. Parmi eux, 44 % se sont mis à leur compte.

Source : Insee, Échantillon Démographique Permanent

notamment l'intérim et le nettoyage. En Alsace, les actifs de l'industrie s'orientent plus massivement vers le commerce (+ 9 points), et moins vers les activités spécialisées et de soutien (- 4 points).

Un cinquième des actifs qui sont restés dans l'industrie ont changé d'activité au sein même du secteur. Ainsi, la métallurgie, le travail du bois et les industries agro-alimentaires (IAA) ont bénéficié de façon significative de ces mobilités. À l'inverse, les secteurs des "autres industries manufacturières" et du textile ont perdu des actifs. L'industrie lorraine suit le même schéma qu'au niveau national. Au contraire, en Alsace, les IAA ont perdu des actifs quand les "autres industries manufacturières" en gagnaient.

Malgré une perte globale des effectifs, la métallurgie reste un secteur attractif au sein de l'industrie. En effet, les innovations nécessitent une main-d'œuvre toujours plus qualifiée. Pour autant, ceci ne se traduit pas toujours par une augmentation du nombre d'emplois industriels.

Le développement du secteur des activités spécialisées et de soutien en fait le premier secteur pourvoyeur d'actifs (30 %) pour l'industrie, devant le commerce (28 %) et la construction (15 %).

Conséquence des suppressions d'emplois salariés dans l'industrie, l'installation à son compte est une alternative plus souvent choisie par les actifs de l'industrie entre 1999 et 2008 que précédemment.

De l'industrie vers le commerce : une mobilité plus valorisante

En Lorraine, le secteur industriel offre au moins autant de chances (16 %) d'effectuer une ascension sociale que les autres secteurs (14 %). Quitter l'industrie impacte peu en général ce taux d'ascension. Toutefois, 22 % des Lorrains de l'industrie se réorientant vers le commerce réalisent une ascension sociale. L'ascension est moins fréquente pour les actifs lorrains se reconvertissant dans l'industrie (11 %).

Le diplôme, et l'expérience professionnelle, favorisent la mobilité. En Lorraine, entre 1999 et 2008, avec un diplôme au moins égal au baccalauréat, les chances d'ascension sont doublées pour les actifs restant dans l'industrie, passant de 13 % à 25 %. La part des diplômés de niveau baccalauréat et plus était plus élevée parmi les actifs qui

partaient que parmi les actifs restant dans le secteur industriel à la période précédente. À la période récente, cet écart a disparu en Lorraine (passant de 8 points à moins de 1 point) alors qu'il s'est accentué en Alsace (passant de 2 à presque 6 points) et est resté stable en France (6 points).

Plus d'un actif sur cinq dans le commerce

Dans le commerce, y compris le transport et l'hôtellerie-restauration, la structure des catégories socioprofessionnelles des 208 000 actifs en Lorraine est similaire à celle de la France. Un quart de l'ensemble des employés et ouvriers y travaillent ainsi que deux chefs d'entreprises sur cinq qui sont les seuls à y perdre des effectifs entre 1999 et 2008.

En Lorraine, la part des actifs quittant le secteur du commerce est de 27 %. Elle est plus faible qu'en France ou en Alsace, où cette proportion atteint 30 %. En Lorraine, le taux de départ en retraite dans ce secteur s'est aligné sur le taux national (14 %). En Alsace, il a diminué aussi, mais pour atteindre un niveau plus bas (11 %), malgré une structure en âge similaire.

Du commerce vers l'administration et inversement

En Lorraine, plus du quart (27 %) des actifs du commerce quittent ce secteur pour celui de l'administration, et plus particulièrement pour l'action sociale. Les passerelles s'établissent d'autant plus facilement entre ces secteurs qu'ils sont composés de métiers à compétences transversales (organisation, gestion, réalisation du service). De la même façon, mais dans une moindre mesure, les secteurs de l'industrie et des activités spécialisées et de soutien accueillent les actifs du commerce. Ces deux secteurs sont également employeurs de métiers de type « administratif », « services aux entreprises ». En Alsace, les actifs du commerce se tournent plus fortement vers l'industrie, quelle que soit la période observée.

Au sein du secteur du commerce, les activités d'entrepôt avec le commerce de gros et l'hôtellerie-restauration, moins présents en Lorraine, enregistrent la plus forte propension au départ. L'automatisation des processus et le plus grand recours à l'intérim expliquent en partie ces départs. Les

actifs quittant le commerce de gros s'orientent vers le commerce de détail et les transports terrestres, deux secteurs du commerce surreprésentés en Lorraine.

En Lorraine, les actifs du transport terrestre quittent plus rarement ce secteur, peu féminisé, qu'en France et en Alsace.

Entre 1999 et 2008, le principal secteur pourvoyeur d'actifs dans le commerce est l'administration. Elle a relégué les IAA, en tête entre 1990 et 1999, à la troisième place. À la seconde place, l'intérim a supplanté la construction.

De l'industrie vers le commerce : une ascension plus soutenue

La probabilité d'ascension sociale est proche du taux d'ascension moyen, que l'on reste dans le secteur du commerce ou que l'on intègre l'administration (15 %). Au niveau national, il est préférable de changer de secteur (+ 5 points). En quittant le secteur de l'industrie pour celui du commerce, les

actifs ont davantage de chances de bénéficier d'une mobilité ascendante. Toutefois, cette probabilité est légèrement réduite en venant du secteur de l'administration.

Parmi les actifs en emploi en 1999 et en 2008, dans le commerce comme dans l'industrie, la probabilité d'ascension sociale augmente avec le diplôme (baccalauréat et plus). Cependant, ce phénomène est récent en Lorraine. La mobilité est davantage le fait des actifs les plus diplômés. En effet, les actifs qui intègrent le commerce et ceux qui le quittent sont plus diplômés que les actifs déjà en emploi dans le commerce.

Mobilité transversale plus forte dans le commerce

La mobilité transversale des actifs demeurant dans le secteur du commerce s'avère importante (13 %), alors que pour l'industrie le taux est de 4 %. Elle atteint un taux de 24 % pour les actifs qui se reconvertisent dans le commerce. Les mobilités transversales des actifs sortants s'effectuent du commerce vers l'industrie et les activités spécialisées et de soutien. Elles concernent en majorité un passage de la catégorie d'ouvrier à celle d'employé ou l'inverse. Par ailleurs, les chefs d'entreprises du commerce devenant salariés

représentent un quart des mobilités transversales alors que ce taux n'est que de 14 % dans l'industrie. Le nombre d'entreprises défaillantes est plus important dans le commerce que dans l'industrie.

Les femmes diplômées ont deux fois moins de mobilités transversales que les hommes diplômés. Toutefois, la part de mise à son compte parmi les mobilités transversales est la même pour les deux sexes.

Le chômage : une origine plus industrielle

En Lorraine, 7,5 % des actifs qui travaillaient dans l'industrie et 5,4 % de ceux qui travaillaient dans le commerce en 1999 et qui n'ont pas quitté le marché du travail, sont au chômage en 2008. Ces deux secteurs représentent respectivement 33 % et 22 % des actifs devenus chômeurs. En 2008, la Lorraine compte 126 750 chômeurs (au sens du recensement). En Alsace, les rôles de l'industrie et du commerce sont inversés par rapport à la Lorraine.

En Lorraine, les effectifs de l'ensemble des actifs occupés en 1999 et chômeurs neuf ans plus tard, comme ceux venant du commerce, ont diminué par rapport à la précédente période 1990-1999. Dans l'industrie, le nombre d'actifs ayant vécu la même situation, s'est maintenu. De ce fait, le poids de l'industrie comme secteur d'origine des chômeurs augmente en Lorraine.

Le risque de devenir chômeur pour un Lorrain travaillant dans le commerce a considérablement diminué au cours de la période 1999-2008 (passant de 7 % à 4 %), dans une moindre mesure au national. Autrefois plus élevé, ce risque s'est contracté pour se rapprocher du risque moyen de l'ensemble des actifs occupés. En Alsace, le risque de devenir chômeur pour un actif du commerce a augmenté entre les deux périodes, suivant ainsi un mouvement opposé à celui constaté en Lorraine et en France.

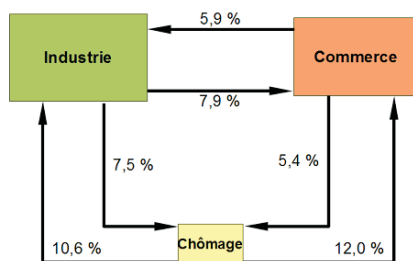
Les industries extractives

En France, les industries extractives ont perdu beaucoup de main-d'œuvre, passant de 75 000 emplois en 1990 à 30 000 en 2008. La Lorraine, qui concentrait 23 % des effectifs nationaux en 1990, soit 17 000 salariés, n'en compte plus que 7 % en 2008, soit 2 000. Surreprésentées en 1990 en Lorraine avec 2 % de l'activité contre 0,3 % en France, les industries extractives ne pèsent plus en 2008 dans l'activité lorraine que 0,2 % contre 0,1 % en France.

Durant la période de 1990 à 1999, un tiers des travailleurs des industries extractives lorraines sont partis en retraite. Parmi ceux restés en emploi, six sur dix n'ont pas quitté le secteur, et deux sur dix sont partis dans l'industrie manufacturière. Durant la période de 1999 à 2008, deux tiers sont partis à la retraite. Parmi ceux restés en emploi, la moitié s'est orientée vers la construction.

Le Pacte charbonnier signé en 1994 et la dispense préalable d'activité à partir de 2003 ont favorisé les départs anticipés à la retraite. La dissolution des Charbonnages de France en 2007 met fin à l'extraction de charbon et de houille. Le secteur concerne désormais essentiellement les entreprises d'extraction de gravier, de sable, ou de calcaire.

Une sortie du chômage plus facile vers le commerce



Champ : les Lorrains actifs (en emploi ou au chômage) en 1999 et restés actifs en 2008
Lecture : Parmi les chômeurs lorrains de 1999 restés actifs en 2008, 12,0 % travaillent dans le secteur du commerce en 2008.

Source : Insee, Échantillon Démographique Permanent

Sortie du chômage : plus souvent vers l'administration ou le commerce

Répartition des actifs au chômage en 1999 selon leur situation en 2008 (%)

	Lorraine	Alsace	France
Actifs ayant quitté le marché du travail	26	25	28
Actifs à nouveau chômeurs	20	18	18
Actifs ayant retrouvé un emploi	54	57	54
Répartition par secteur d'activité des emplois trouvés par les chômeurs			
Agriculture	1	1	3
Industrie	19	16	14
Construction	8	8	7
Commerce, transports, hébergement et restauration	22	23	24
Information et communication	1	2	2
Activités financières et d'assurance	2	1	2
Activités immobilières	1	2	1
Activités spécialisées et de soutien	14	10	12
Administration publique	26	34	31
Autres activités de services	6	3	4

Lecture : Parmi les chômeurs résidant en Lorraine en 1999, 54 % avaient retrouvé un emploi en 2008, dont 22 % dans le commerce.

Source : Insee, Échantillon Démographique Permanent

Devenir des chômeurs : un avenir qui s'inscrit moins dans l'industrie

Parmi les Lorrains qui travaillent dans l'industrie en 2008 et qui étaient déjà actifs neuf ans auparavant, 6 % étaient chômeurs. Cette proportion n'est que de 3,5 % en Alsace, ce qui peut s'expliquer par le taux de chômage plus faible en Alsace (8,6 %, contre 11,7 % en Lorraine). Le commerce embauche proportionnellement plus de chômeurs. En effet, parmi les actifs qui travaillent dans le commerce en 2008 et qui étaient actifs neuf ans auparavant, 9 % étaient chômeurs en Lorraine, 6 % en Alsace, et 10 % en France. ■

Les mobilités géographiques

Changer de lieu de travail favorise l'ascension sociale

Entre 1999 et 2008, lors d'un changement de secteur d'activité, plus d'un tiers des actifs changent de zone d'emploi, contre 19 % seulement de ceux restant dans leur secteur d'activité. À noter que 24 % de ceux restant dans le commerce ont changé de zone d'emploi, soit plus que la moyenne, tandis que 14% de ceux restés dans l'industrie ont changé de zone d'emploi, soit moins que la moyenne.

Dans l'industrie et dans le commerce, comme pour l'ensemble des secteurs, quitter sa zone d'emploi favorise la probabilité de faire une mobilité ascendante (passant ainsi de 15 % à 20 %).

Le changement de secteur d'activité favorise la probabilité de mobilité transversale (22 % contre 8 %). Le changement de zone d'emploi n'augmente la probabilité de mobilité transversale que pour ceux restant dans le commerce (+ 5 points).

Les travailleurs frontaliers lorrains restent plus souvent dans le commerce que dans l'industrie

En 2008, d'après le recensement de la population, 88 % des actifs lorrains en emploi travaillent en Lorraine, 9,1 % sont travailleurs frontaliers et 2,9 % travaillent dans les autres régions de France. Le nombre de Lorrains travaillant à l'étranger a régulièrement augmenté durant les vingt dernières années, passant de 3,9 % des actifs en emploi (soit 32 500 personnes) à 9,1 % (soit 87 500).

Parmi les Lorrains qui travaillaient en France en 1999 et qui n'ont pas quitté le marché du travail, 2,6 % sont devenus travailleurs frontaliers en 2008. Seulement la moitié de ces derniers ont un emploi dans le secteur d'activité auquel ils appartenaient précédemment. Parmi les Lorrains qui ont changé d'emploi tout en restant en France, trois quarts n'ont pas changé de secteur d'activité. Cette tendance est la même sur la période précédente.

Parmi les actifs lorrains devenus frontaliers, 43 % de ceux qui travaillaient en France dans le secteur industriel continuent d'y travailler à l'étranger. Ce taux monte à 60 % pour le commerce. Pourtant, le commerce n'est guère plus attractif que l'industrie. Les deux secteurs représentent respectivement 10 % et 12 % des actifs devenus frontaliers entre 1999 et 2008. Entre les deux périodes observées, le secteur de l'industrie est devenu moins pourvoyeur d'actifs frontaliers que le secteur du commerce. En Allemagne, pays frontalier fournissant le plus d'emplois industriels, le nombre d'actifs travaillant dans l'industrie a diminué.

Le poids de l'industrie dans l'emploi frontalier en forte baisse entre 1999 et 2008

Répartition de l'emploi lorrain et frontalier par secteur d'activité, niveau section/A21 de la NAF (%)

	1999		2008	
	Frontaliers	Lorrains	Frontaliers	Lorrains
Industrie manufacturière	33,4	20,9	22,6	16,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	15,2	12,8	16,4	13,2
Activités financières et d'assurance	5,5	2,7	9,9	3,1
Activités de services administratifs et de soutien dont intérim	9,9	4,8	10,2	5,6
Administration publique	4,8	2,6	4,1	2,6
Enseignement	1,1	10,0	1,4	10,2
Santé humaine et action sociale	1,1	7,9	1,3	7,6
	4,8	12,4	6,1	14,5

Source : Insee, recensements de la population

Définitions

Dans cette étude, un **travailleur frontalier** est un travailleur résidant en Lorraine et travaillant dans un autre pays.

Les **catégories sociales** retenues sont les agriculteurs, les artisans et chefs d'entreprise, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers.

Une **mobilité sociale** est un changement de catégorie sociale entre deux dates d'observation. À l'inverse, on parle de **stabilité sociale** s'il n'y a pas eu de changement. Trois types de mobilités sont possibles : ascendante, descendante et transversale.

Un individu effectue une **mobilité ascendante** s'il était ouvrier ou employé puis est devenu intermédiaire ou cadre, ou bien s'il était intermédiaire et est devenu cadre.

Un individu effectue une **mobilité descendante** s'il était cadre et est devenu intermédiaire ou employé ou ouvrier, ou bien s'il était intermédiaire et est devenu employé ou ouvrier.

Les autres changements de catégories sociales sont classés comme une **mobilité transversale**, notamment les passages depuis ou vers agriculteur ou artisan ou chef d'entreprise, ou bien les passages entre ouvrier et employé.

Source

L'**Échantillon Démographique Permanent (EDP)** est un panel d'individus au 1/100^e (nés l'un des quatre premiers jours d'octobre) qui rassemble, pour chacun d'entre eux, des renseignements issus des recensements de la population (depuis 1968) et de l'état civil.

Un tel panel permet des études longitudinales, en particulier sur les changements de situation. Par exemple les liens entre mobilité (géographique, professionnelle...) et caractéristiques sociodémographiques (naissance, mariage, diplôme, catégorie sociale...).

Le champ de cette étude se limite aux individus résidant en France métropolitaine qui étaient actifs (en emploi ou chômeur) en début de période. Deux périodes ont été étudiées : la période récente (de 1999 à 2008) et la période précédente (de 1990 à 1999). Les chiffres présentés dans cette étude concernent par défaut la période récente.

Insee Lorraine

15 rue du Général Hulot
CS 54229
54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :

Christian Toulet

Rédactrice en chef :

Brigitte Vienneaux

ISSN 2416-9935

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Parcours professionnel des Lorrains : des changements pour un tiers des actifs, Insee Analyses Lorraine, n° 8, octobre 2014
- Les métiers en Lorraine : une surreprésentation, fruit de l'histoire, Économie Lorraine n° 325, décembre 2013
- La mobilité professionnelle : de quoi parle-t-on ?, Marc-Antoine Estrade, Centre d'analyse stratégique, Note de veille n° 19, juillet 2006

